



LA RELOCALISATION, UN VÉRITABLE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

La Confédération paysanne exige :

- **Un véritable accès au foncier et un accompagnement adapté à l'installation** des porteurs de projet en fruits et légumes, qui créent de la valeur et des emplois sur des surfaces réduites.
- Une adaptation **des appels d'offre de la restauration collective** à l'agriculture paysanne.
- **Un soutien public aux investissements collectifs** (légumeries, magasins de producteurs...) et un accompagnement des groupements solidaires pour répondre aux appels d'offre.
- **Une priorité accordée aux paysan-ne-s** dans l'attribution des places de commerce alimentaire sur **les marchés de plein vent**.
- **Un réaménagement de la loi de finances** contraignant à des dépenses excessives pour un simple **système de caisse enregistreuse**.
- **Une réorientation des contrôles vers les pratiques illégales et déloyales** : ventes au déballage en bord de route, publicité mensongère sur l'origine des produits, revente dissimulée...



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de répartition et de solidarité. Le projet pour une agriculture paysanne, qu'elle défend avec constance depuis sa création, est cohérent et global.

CONTACTER LA CONF'

- ✉ : contact@confederationpaysanne.fr
- 🌐 : www.confederationpaysanne.fr
- ☎ : 01 43 62 04 04

FRUITS ET LÉGUMES

NOS PROPOSITIONS POUR LES PAYSANNES ET LES PAYSANS



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

POUR UN CHANGEMENT DE SYSTÈME !

La France importe autant de fruits et légumes qu'elle n'en produit. La majorité des produits importés provient de pays de l'Union européenne où les réglementations environnementales (pesticides) et surtout sociales (droit et coût du travail) tirent les coûts de production vers le bas : il s'agit de véritables distorsions de concurrence. L'imposition de prix bas et volatils détruit notre agriculture et restreint aux marchés « de niche » les initiatives de sortie des pesticides et d'amélioration de la qualité des produits. Il est urgent de permettre à tou-te-s les paysan-ne-s de vivre dignement de leur métier et à tou-te-s les citoyen-ne-s d'avoir accès à une alimentation de qualité. La reconquête de notre auto-suffisance alimentaire et le changement de modèle agricole sont deux objectifs capitaux !

CHIFFRES CLÉS

150 000 ha



de fruits et légumes supprimés depuis 1990



+62 %

Hausse des importations de fruits et légumes depuis 1990



84 %

des Français inquiets des résidus de pesticides

Sources : CTIFL, Interfel



Le 11 juillet 2017, la Confédération paysanne a organisé une grande vente d'abricots à prix juste à Paris, afin d'alerter les consommateurs et les médias sur la crise vécue par les producteurs et productrices de fruits et légumes d'été, victimes de la multiplication des promotions et de la mise en concurrence avec les produits espagnols.



NOS PROPOSITIONS POUR UN REVENU PAYSAN DIGNE ET SÉCURISÉ

- Une loi interdisant l'achat des produits agricoles en-dessous de leur prix de revient : l'agriculture est le seul secteur où on autorise les acheteurs à payer nos produits en-dessous de leur coût de production !
- L'élargissement de ces prix minimum aux fruits et légumes importés. Il ne doit plus être autorisé d'importer des fruits et légumes en-dessous du prix de revient français ! Les prix minimum d'entrée permettront de lutter contre le dumping social sans rétablir de frontière physique, tout en laissant les marges de manœuvre aux paysans et salariés des systèmes exportateurs pour améliorer leurs conditions de travail et impulser une transition agricole.
- Une contractualisation obligatoire sur une partie des volumes, dans un objectif de répartition et de maîtrise de la production.
- Une aide spécifique, plafonnée à l'actif, soutenant la production de fruits et légumes, et des contrats de transition rétribuant les pratiques harmonieuses, par une réorientation massive de la PAC.

 Plus d'infos sur : www.confederationpaysanne.fr

NOS PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

La Confédération paysanne défend un développement ambitieux des productions arboricoles et maraîchères, répondant à cinq objectifs :

- Soutenir l'emploi. Nous ne pouvons pas accepter de voir nos fermes délocalisées ou remplacées par des unités industrielles robotisées, surexploitant des travailleurs étrangers et bafouant le droit du travail !
- Re-diversifier nos fermes et nos territoires afin de répondre à une demande de plus en plus localisée pour des produits de saison.
- Sortir des pesticides de synthèse, en diffusant les alternatives existantes, en travaillant davantage sur les solutions et pratiques paysannes, et en enclenchant un changement systémique de nos modèles de production.
- Être plus résilient face aux risques climatiques.
- Améliorer la qualité gustative et nutritive des fruits et légumes.

POUR LA FIN DES NORMES INADAPTÉES À L'AGRICULTURE PAYSANNE !

La Confédération paysanne revendique :

- La reconnaissance de nos droits à conserver, utiliser, échanger et protéger nos semences de ferme et paysannes.
- Un réaménagement du paquet hygiène « végétal », qui crée de nouvelles contraintes : analyses de l'eau d'irrigation et de la potabilité de l'eau de lavage, caillebotis dans les véhicules de transport...
- Une refonte des normes de calibrage et de commercialisation pour lutter contre le gaspillage et la standardisation de l'alimentation.